

Massieux, le 20 octobre 2011

Comité du 9 décembre 1905
Monsieur Daniel ORY, Président
42 rue Charles ROBIN
01000 BOURG EN BRESSE

Objet : votre courrier du 5 septembre 2011, concernant la demande d'un lieu digne destiné aux cérémonies civiles et républicaines.

Monsieur le Président,

Suite à votre demande citée en référence, dont la teneur a retenu toute notre attention, nous avons le regret de vous faire savoir qu'une suite favorable ne peut y être donnée.

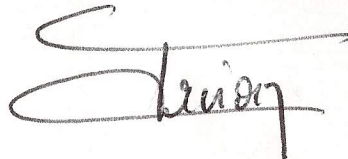
En effet, même si la commune de Massieux possède quelques salles de réunion, elles ne sont pas suffisantes en nombre pour faire face aux demandes des diverses associations et particuliers qui les sollicitent toute l'année. Il n'est donc pas possible d'en réserver une à l'accueil systématique des cérémonies laïques. Celles qui ont été célébrées dans notre commune se font communément dans la salle des mariages de la mairie.

Cependant, et dans la mesure de mes moyens, nous restons ouverts à toute demande ponctuelle de la part de familles en quête d'un lieu qui soit conforme à la célébration envisagée.

D'autre part, nous espérons que la campagne d'information que vous souhaitez lancer auprès du grand public du département recevra toute l'écoute qu'elle mérite et permettra de mieux faire connaître les différents rituels des cérémonies civiles républicaines.

Espérant avoir répondu à votre attente, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Maire de Massieux,



Bernard GRISON

